

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

**Communauté de communes Auray-Quiberon-Terre Atlantique
Installation de collecte de déchets non dangereux et dangereux
Réaménagement d'une déchetterie
au lieudit Bréventec
56330 PLUVIGNER**

Une consultation du public sera ouverte **du 18 mai 2017 au 16 juin 2017** inclus à la mairie de PLUVIGNER concernant le projet présenté par Monsieur le président de la communauté de communes Auray-Quiberon-Terre-Atlantique, dont le siège social est situé Espace tertiaire, porte Océane, 2, rue du Danemark, BP 70447 56404 AURAY en vue d'exploiter une installation de collecte de déchets non dangereux et dangereux apportés par les ménages et les professionnels à l'adresse suivante : Bréventec 56330 PLUVIGNER, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 26 mars 2012, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de PLUVIGNER comme suit :

- lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et 13h45 à 17h30
 - samedi 8h45 à 12h00
- à l'exception des 25 mai et 5 juin 2017.

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 16 juin 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLUVIGNER,
- ou les adresser par lettre au préfet du Morbihan (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau -1, allée du général Le Troadec BP 520 56019 Vannes cedex) ,
- ou les adresser par voie électronique au préfet du Morbihan à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr